

## Décision de modifications exceptionnelles apportées au descriptif de module en raison de la crise du covid-19

**Filière :** ER – année académique 2019-2020  
**Intitulé du module :** Occupations humaines et santé  
**Code :** S.ER.SO.2428.F19

Dans le prolongement des informations transmises, cas échéant, par la ou le responsable, voire les responsables du module mentionné en rubrique, les modalités ci-dessous sont décidées :

### MODIFICATIONS APPORTÉES :

#### 4. Objectifs généraux d'apprentissage

---

Pas de modification.

#### 5. Contenu et formes d'enseignement

---

**Contenu :** pas de modification.

**Modifications des formes d'enseignement :**

- Activités à distance asynchrones et synchrones.

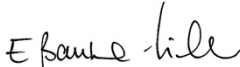
#### 6. Modalités d'évaluation et de validation

---

**Modifications des modalités d'évaluation :**

- U1 : les 6 journaux réflexifs sont maintenus et remis à la même date que prévu. La liste des références et le plan de présentation sont maintenus. Les présentations orales seront maintenues aux mêmes dates que prévues mais faites à distance au lieu d'en présentiel.
- U2 : l'examen oral est remplacé par un dossier écrit sur le même contenu – 1 vignette sur les 6 qui ont été préparées à l'avance à déposer (parmi 2 sélectionnées par la professeure) – l'examen prévu portait aussi sur 1 des 6 vignettes et demandait de se remémorer ce qui avait été préalablement préparé.

Lausanne, le 19 mai 2020

  
Elisabeth Baume-Schneider  
Directrice